

## Comité Départemental de Tennis de Table

### Procès-verbal de la réunion du jeudi 25 novembre 2021

Présents : Aude Cavarroc (présidente), Eric Demange, Gilbert Douls, Alain Garcia-Bonet, Germain Gaudel, Laurent Gaudel, Gérard Gazagnes, Alain Ginestet, Patrick Martinez et Alain Plassant.

Absent excusé : Benjamin Cavarroc.

Absents : Philippe Gallien et Jean Marc.

**Informations diverses** : En préambule de l'ordre du jour, Aude Cavarroc annonce le retrait de Cindy Dassonville du Comité Départemental pour des raisons personnelles. Elle continue à assumer la présidence du club du Vallon. Christophe Minidoque se retire également pour des raisons de non-conformité aux règles sanitaires.

Jean Marc a fait part à Aude Cavarroc de son intention de rester impliqué au Comité Départemental.

Dans son souhait d'obtenir la présence de représentants de l'ensemble des clubs au Comité Départemental, des contacts sont amorcés ou envisagés avec Thomas Drouin (Baraqueville) et Edith Masson (Villefranche de Rouergue) en vue de les enrôler au CD comme d'autres avec qui des contacts ont été pris. Le recours à des participations en visio pourrait favoriser l'adhésion de membres en renfort mais aussi éviter de longs déplacements pour des élus qui résident loin du local communal d'Onet le Château, désormais mis gracieusement à notre disposition par la mairie pour les réunions.

Patrick Martinez suggère l'organisation d'une réunion annuelle avec tous les présidents de clubs afin de rester à l'écoute des clubs non représentés au Comité. Aude Cavarroc suggère de contacter ces présidents de clubs pour se présenter et pour transmettre ses motivations et objectifs prioritaires.

Aude Cavarroc adresse des félicitations à Patrick Martinez à la suite d'un titre de champion de France décroché à Tarbes en catégorie vétérans. Tous les élus s'associent par des applaudissements chaleureux.

Concernant la dotation en ordinateurs aux clubs adhérents du GEPSA, Aude s'est entretenue avec Bernard Barascud qui organisera une remise officielle en présence des structures employeurs, du Comité Départemental et du Conseil Régional (financeurs).

Aude Cavarroc rend compte d'une réunion en Webinaire à laquelle elle a assisté qui concernait essentiellement les Comités Olympiques (CDOS et CROS) qui avait pour finalité l'acquisition du label Génération 2024 des missions de service civique.

Aude Cavarroc a délégué à Gilbert Douls la représentation du CD pour une formation sur le rôle de tuteur d'un Emploi Civique qui pourrait nous être attribué via la Fédération si une candidature est proposée.

Aude Cavarroc a participé à une réunion organisée par le CDOS afin d'élire les cinq représentants au sein des 43 Comités Départementaux sportifs du département (un représentant par catégorie : sports Olympiques, individuels, olympiques collectifs, non olympiques, scolaires et multisports). Ces représentants au titre de membres de l'association de préfiguration à la création de l'ADS (Agence Départementale du Sport) sont élus afin de travailler sur les statuts et règlement qui régiront cette Agence pilotée par le Conseil Départemental.

Il semble indispensable d'adhérer dès à présent à ce projet puisque les futures demandes de subventions au niveau départemental passeront obligatoirement par cette agence dont le but principal est de promouvoir la pratique sportive au sein du département.

### **Utilisation des dotations ANS attribuées au Comité**

La subvention obtenue pour l'objectif de la formation sera utilisée pour le financement des stages confiés à Boris Paillard, pour une formation d'initiateur fédéral qui doit débiter en présentiel au club d'Onet le dimanche 19 décembre sous la direction d'Alexandra Teyssié. Les candidatures sont donc attendues urgemment. La deuxième session devrait se dérouler le samedi 19 février.

La ligue sera informée par Eric Demange qui précisera la volonté du CD d'ouvrir cette formation aux licenciés de départements voisins. Les clubs du département seront informés de cette formation par mail et par affichage sur le site du CD.

La journée de validation en club pourrait être envisagée par l'encadrement des stagiaires les moins expérimentés lors d'un stage de perfectionnement organisé par le CD avec Boris Paillard. La formule de stage regroupant jeunes et adultes a été unanimement appréciée et sera reconduite. Des formations antérieures partiellement prises en charge par le CD serviront également de support pour justifier de l'aide ANS 2020 pour l'objectif formation.

Les subventions accordées sur les objectifs Sport Santé Bien-être et Féminisation ne pourront pas être conservées puisque les dates disponibles s'avèrent difficiles à trouver avant fin 2021, en particulier pour un rassemblement de féminines envisagé mais concomitant avec une même opération programmée par le Comité du Lot.

### **Point sur les compétitions**

Eric Demange se déclare satisfait de la participation de soixante jeunes au premier tour du Challenge du Conseil Départemental qui s'est déroulé à Lioujas. L'organisation ayant donné pleine satisfaction aux joueurs et accompagnants, les mêmes principes seront renouvelés à Villefranche de Rouergue le 5 décembre pour la seconde manche. La Journée Noël des Foteux organisée par le District de football a privé de la participation des écoliers du secteur qui avaient été conviés.

Laurent Gaudel fait le point sur le critérium dont il assure le juge-arbitrage pour les jeunes et seniors, diligenté par Benjamin Cavarroc. Seules quelques difficultés de transmission d'inscriptions restent à regretter même si des solutions de recombinaison des

poules ont pu être organisées avec beaucoup de réactivité. La blessure contractée par le dirigeant millavois Fabien Enguix est aussi à ranger au chapitre des impondérables justifiant d'un message d'amitié de la « grande famille Ping ».

Laurent Gaudel évoque les difficultés administratives générées par les dysfonctionnements du logiciel de gestion des compétitions SPID V2 mis en place à grands frais par la Fédération. Des solutions de déblocages nécessitent maintes sollicitations de sa part auprès des référents concernés. Il rappelle que deux dates de compétitions n'ont toujours pas trouvé de candidature de clubs : le Critérium Départemental jeunes du samedi 29 janvier et pour les Titres Individuels des samedi 23 avril et dimanche 24 avril 2022.

Les inscriptions sont en cours pour le championnat Vétérans qui rassemblera les joueurs de la Lozère et de l'Aveyron à Marvejols le 18 décembre.

La participation du CD pour aider les joueurs du département qui jouent des compétitions nationales est actée. Les modalités et montants de cette aide seront définis lors de la prochaine réunion.

### **Décisions importantes validées**

**Passage à 3 joueurs en Division 1** Compte -tenu de la situation des effectifs et du souhait de revenir à la hiérarchisation antérieure des championnats départementaux, le Comité valide à l'unanimité la composition d'équipes de trois joueurs en division 1 et le maintien à trois joueurs par équipe pour les divisions inférieures. Seul le championnat de Prérégional restera à quatre joueurs par équipe.

### **Championnats de l'Aveyron Mixtes**

C'est aussi à l'unanimité que le Comité valide la proposition d'Aude Cavarroc de suppression du nombre limite de joueuses féminines autorisées en championnats départementaux par équipes. Seuls les critères d'âges sont maintenus et il est désormais possible de composer indifféremment les équipes en joueuses et joueurs et donc (éventuellement) de présenter des équipes féminines. Les compositions de poules par niveaux, pour la phase 2, seront déterminées selon le nombre d'équipes engagées ou de reléguées à réintégrer.

NB : Les championnats régionaux restent avec la participation maximale de deux joueuses par équipes.

### **Une seule montée en championnat Régional**

Au terme de l'actuelle phase 1 des championnats départementaux, seule l'équipe championne de PR/1ère Division de l'Aveyron accèdera en championnat Régional (R 4). En Occitanie, seuls les Comités de Haute Garonne et de l'Hérault auront deux promues et les autres départements un seul promu. (Sur des critères de nombre de licenciés).

### **Championnat de jeunes**

L'éventualité de lancement de championnats de jeunes avait été soulevée lors de la précédente réunion. L'état des effectifs n'est guère propice à l'envisager par manches. Il est

cependant proposé de compléter les Top des catégories seniors par une compétition élitiste de jeunes et féminines et/ou d'organiser un tournoi de jeunes sur une journée au printemps (semaine Olympique ?) ou durant des vacances scolaires. La réflexion se poursuit jusqu'à la prochaine réunion du CD. Il reste en tous cas évident que des moyens doivent être mis en œuvre pour affûter l'esprit de compétition aux jeunes qui ne peut actuellement s'exprimer individuellement qu'à l'occasion de la journée des « Titres individuels ». Un stage régional de jeunes prévu les 23 et 24 avril doit aussi être pris en compte par les encadrants techniques.

Des stages « débutants » pourraient être organisés avec Alexandra Teyssié en complément des stages plus élitistes prévus avec Boris Paillard comme intervenant, avec la participation de relanceurs. Les stagiaires de formation initiateurs pourront être sollicités pour ce rôle. L'éventualité de faire appel à des joueurs de haut niveau via un financement du CD est également évoqué.

### **Récompenses pour le Challenge du Conseil Départemental**

Les membres du Comité ont fait le choix de serviettes floquées au logo du Conseil Départemental pour récompenses à distribuer aux jeunes participants. Selon le budget attribué par le Conseil Départemental des gadgets pourraient être offerts en supplément. Ces récompenses seront remises à l'issue de la quatrième manche qui se déroulera à Lioujas le 15 mai 2022.

### **Ping en mode « Corpo »**

Malgré l'absence de Philippe Gallien qui en avait suggéré l'idée, la mise en place de rassemblements de joueurs issus d'entreprises, (mais également ouvert aux amis de pratiquants licenciés en Loisir ou Tradi a fait l'objet d'un débat très constructif. Il reste à établir les modalités de cette version d'inspiration Corporatiste, sa planification, à trouver des sites d'accueil adaptés et à travailler sur la mise en place de partenariats avec diverses entreprises.

### **Devenir du Groupement d'Employeurs**

Le Gepsa reste « en attente d'activités » depuis la démission de sa seule salariée. Il appartiendra aux dirigeants des clubs adhérents de le prolonger ou de le dissoudre à l'occasion d'une assemblée générale convoquée par son président démissionnaire début 2022. Le quota de participation dans les clubs en rapport avec d'autres activités sous diverses structures de sports ou de loisirs, ne traduisent pas un besoin impérieux de prolongement de ce groupement d'employeurs. Des solutions d'embauches plus ponctuelles d'intervenants techniques, par le Comité Départemental, semblent plus pertinentes, mieux ciblées et conformes aux exigences règlementaires.

### **Paris 2024**

Il avait été validé par le Comité de soutenir un projet de séjour à Paris pour les Jeux Olympiques 2024 pour un groupe d'une cinquantaine de participants, jeunes et adultes. Le but prioritaire était d'assister aux compétitions de tennis de table. Les prémices

d'organisation incitent à privilégier un déplacement aller-retour en train, un hébergement à Paris même plutôt qu'en banlieue éloignée (Le Centre de Congrès et de Séminaire Enclos Rey Rue Violet à Paris a été contacté) et des déplacements en métro durant ce séjour de 3 ou 4 jours. Le surcoût probable de l'hébergement à Paris intramuros serait sans doute largement compensé par un moindre coût du déplacement en train (par rapport à la mobilisation d'un car sur 4 jours) et de prévisibles grosses difficultés de circulation avec un hébergement distant. Il reste aussi à gérer la réservation de billetterie et le complément d'activités ou de visites à effectuer. Il faudra aussi se doter d'une assurance pour les enfants participants. Afin de pouvoir financer les diverses réservations, Aude Cavarroc a suggéré la constitution budgétée d'une cagnotte de 2000 € correspondant à la dotation de 500 € par an suggérée par Bernard Barascud et validée par le CD qui n'avait pas de concrétisation sur les budgets antérieurs. Aude et Gilbert vont poursuivre les investigations pour concrétiser cet ambitieux projet.

**NB : Il est rappelé que les procès-verbaux de réunions diffusés aux responsables et correspondants de clubs et édités sur le Site Internet officialisent les décisions prises par le Comité Départemental.**

**La présidente Aude Cavarroc**

**Le secrétaire rédacteur Gilbert Douls**